

Il veut s'inscrire
à une **activité extrascolaire** ?
Pourquoi choisir ?
Il peut **toutes** les découvrir !



ÉCOLE —
MUNICIPALE DES
— **SPORTS**

QUÉSAKO?

UNE FORMATION SPORTIVE COMPLÈTE

Au sein de l'École municipale des sports, votre enfant découvre 6 familles d'activités sportives au contact de professionnels expérimentés :

SPORTS COLLECTIFS EXTÉRIEURS Football - Foot US - Rugby

SPORTS COLLECTIFS INTÉRIEURS Handball - Basket ball

SPORTS DE RAQUETTE Tennis - Tennis de table

SPORTS D'OPPOSITION Escrime - Judo

ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES Athlétisme

SPORTS DE PLEINE NATURE Ski de fond - Rando - VTT - Course d'orientation

Il pratique ainsi plusieurs activités pendant une année scolaire.



POUR QUI ?

Les enfants nés entre 2012 et 2015, dans la limite de 96 places disponibles.

COMMENT ?

Un planning individuel des activités et des lieux est remis au moment de l'inscription, suivant le groupe auquel l'enfant est affecté (selon année de naissance). Toutes les 6 semaines environ, une nouvelle famille d'activité est abordée.

QUAND ?

Tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 15h à 16h30.*

Du 14 septembre 2022 au 14 juin 2023. L'année se termine par une fête à la plage municipale de Thonon, le mercredi 14 juin 2023.

*Pour les activités de pleine nature : départ à 13h15 depuis la Maison des Sports. Un car dépose les enfants accompagnés des moniteurs au foyer des Moises d'Habère-Poche. Retour à 17h à la Maison des Sports.



TARIFS

Quotient familial de 0 à 620€	33 €
Quotient familial de 621 à 750€	72 €
Plein tarif Thonon	111 €
Plein tarif hors Thonon	261 €

RÈGLEMENT

1

L'enfant peut démarrer les activités de l'École municipale des sports uniquement après que le dossier complet ait été remis au service des Sports (Maison des Sports, avenue de la Grangette, à Thonon) et que l'inscription ait été enregistrée.

2

En cas de changement dans la programmation et/ou le planning des activités, l'École municipale des sports s'engage à en avvertir les familles dans les plus brefs délais.

3

Les familles s'engagent à informer le service des Sports de tout changement susceptible de modifier les données du dossier d'inscription.

4

L'enfant s'engage à participer à toutes les séances de toutes les activités (sauf empêchement qui devra être préalablement signalé par sa famille au service des Sports).

5

Les horaires doivent être impérativement respectés.

6

L'enfant doit être accompagné jusqu'au lieu de l'activité. Son arrivée doit être signalée à l'éducateur sportif.

7

Avant et après l'activité, l'enfant n'est pas sous la responsabilité de l'éducateur sportif.

8

L'École municipale des sports décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Documents à remettre au service des Sports

Maison des Sports - Avenue de la Grangette - 74200 Thonon-les-Bains
Tél. : 04 50 71 23 25 | service-sports@ville-thonon.fr

-  **Fiche de renseignement** recto-verso remplie (P 9-10)
-  **Attestation de réception du règlement** signée (P 11)
-  **Photo de l'enfant**
-  **Chèque** du montant des droits d'inscription libellé à l'ordre du Trésor Public
-  **Fiche sanitaire** complétée (téléchargeable sur ville-thonon.fr)
-  **Questionnaire relatif à l'état de santé du mineur** complété (téléchargeable sur ville-thonon.fr)

Accompagnés des pièces justificatives suivantes (photocopies), datant de moins de 3 mois :

-  **Attestation d'assurance** prenant en compte la responsabilité civile et individuelle en cas d'accident.
-  **Justificatif de domicile** (facture d'un fournisseur d'énergie, quittance de loyer, facture de téléphone fixe).
-  **Notification CAF du quotient familial** (à demander à la CAF ou à imprimer sur le site CAF.fr).
-  Photocopie des pages du **cahier de santé dédiées aux vaccins**.
-  Photocopie du **livret de famille**

ATTENTION !

Tout dossier incomplet sera refusé. Les activités ne pourront être commencées tant que l'inscription n'aura pas été enregistrée : fiches remplies, règlement et totalité des pièces justificatives remises.



PLANNING



	Période 1 15h-16h30	Période 2 15h-16h30	Période 3 13h15-17h	Période 4 15h-16h30	Période 5 15h-16h30
ENFANTS NÉS EN 2015	Sports collectifs extérieurs	Sports collectifs intérieurs	Sports de pleine nature	Sports de raquette	Sports d'opposition
ENFANTS NÉS EN 2014	Activités athlétiques	Sports collectifs extérieurs	Sports de pleine nature	Sports collectifs intérieurs	Sports de raquette
ENFANTS NÉS EN 2013	Sports d'opposition	Activités athlétiques	Sports de pleine nature	Sports collectifs extérieurs	Sports collectifs intérieurs
ENFANTS NÉS EN 2012	Sports de raquette	Sports d'opposition	Sports de pleine nature	Activités athlétiques	Sports collectifs extérieurs

Période 1

- 14 sept.
- 21 sept.
- 28 sept.
- 5 oct.
- 12 oct.
- 19 oct.

Période 4

- 22 février
- 1 mars
- 8 mars
- 15 mars
- 22 mars
- 29 mars
- 5 avril

Période 2

- 9 nov.
- 16 nov.
- 23 nov.
- 30 nov.
- 7 déc.
- 14 déc.

Période 5

- 26 avril
- 3 mai
- 10 mai
- 17 mai
- 24 mai
- 31 mai
- 7 juin

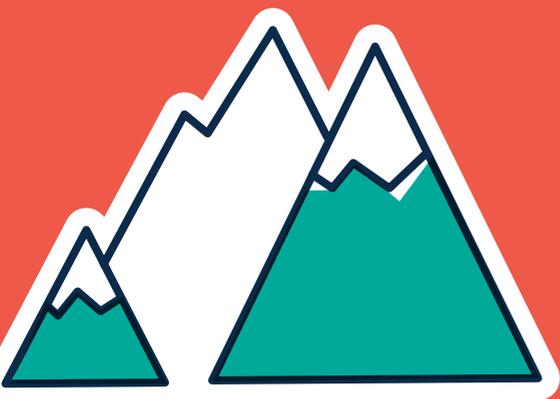
Période 3

- 4 janv.
- 11 janv.
- 18 janv.
- 25 janv.
- 1 fév.

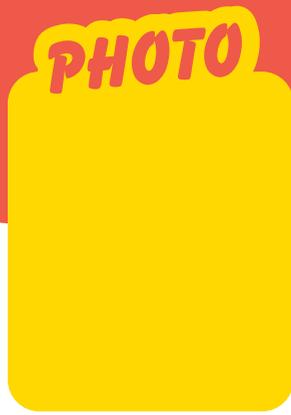
FÊTE
de fin de saison
14 juin

- SPORTS COLLECTIFS EXTÉRIEURS :** Football - Foot US - Rugby
- SPORTS COLLECTIFS INTÉRIEURS :** Handball - Basket ball
- SPORTS DE RAQUETTE :** Tennis - Tennis de table
- SPORTS D'OPPOSITION :** Escrime - Judo
- ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES :** Athlétisme
- SPORTS DE PLEINE NATURE :** Ski de fond - Rando - VTT - Course d'orientation





FICHE DE RENSEIGNEMENT



INSCRIPTION À L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

année scolaire 2022-2023

ENFANT

Nom Prénom

Né(e) le À

Adresse

Code postal Commune

École fréquentée

Classe

TUTEURS LÉGAUX

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse (si différente)

Code postal Commune

Adresse mail (en majuscules)*

Tél domicile Tél portable

Tél professionnel

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Adresse (si différente)

Code postal Commune

Adresse mail (en majuscules)

Tél domicile Tél portable

Tél professionnel

N° de Sécurité sociale

Quotient familial

Compagnie d'assurance

N° de contrat d'assurance

* Attention, toutes les communications se feront par mail via cette adresse

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

ATTESTATION ET AUTORISATIONS

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Tél

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Tél

Nom Prénom

Lien avec l'enfant

Tél

Je soussigné(e),
atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés
sur la présente fiche.

Date / /

Signature

Je, soussigné(e)
tuteur légal de*
atteste avoir reçu et lu le règlement de l'École municipale des sports
et en accepte les termes.

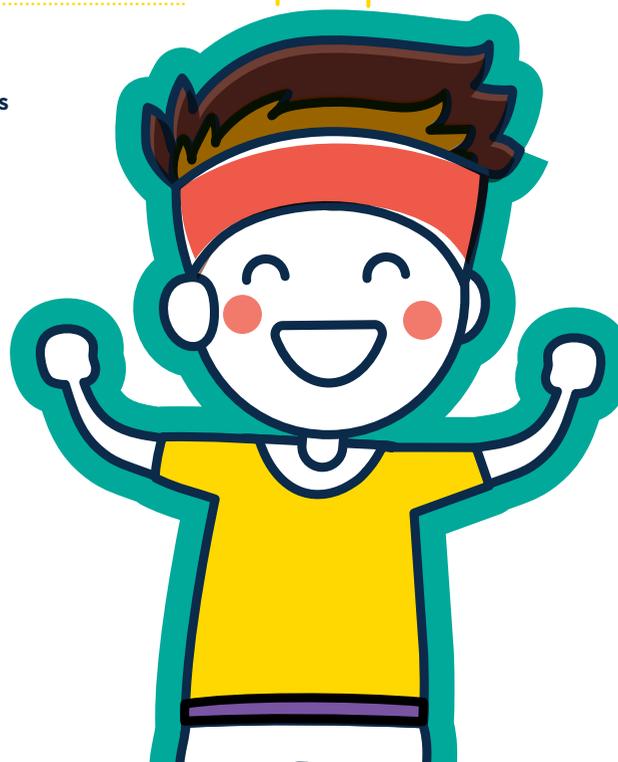
Mon enfant peut partir seul à la fin de l'activité oui non

En ma qualité de tuteur légal, j'accepte que

.....*
soit photographié(e) dans le cadre de ses activités
à l'École municipale des sports et autorise la diffusion
de ces photographies dans les publications municipales
uniquement (Thonon magazine, guide des associations,
programmes événementiels, guide des associations,
site Internet, etc.).

Date / /

Signature





MAISON DES SPORTS

Avenue de la Grangette
74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04 50 71 23 25
service-sports@ville-thonon.fr